

# Murat 1<sup>er</sup> Forum du télétravail

Meilleure qualité de vie, meilleure productivité, réduction de l'absentéisme, développement durable, économie de transports ou de locaux, innovation sociale, intégration du handicap... Les raisons d'opter pour le télétravail et ses avantages sont multiples.

La mondialisation des échanges, les progrès technologiques, la recherche d'économies de structure des entreprises entraînent des mutations socio-

économiques de notre société et placent en effet, pour le travail à distance. Véritable phénomène sociétal, il permet également de déplacer des emplois en zones rurales et périurbaines. Un argument qui n'a pas échappé à la Communauté de communes du Pays de Murat et au Conseil Général du Cantal qui co-organisaient, jeudi dernier, le premier forum du télétravail à Murat.

## Murat : terre d'accueil du télétravail



« Les progrès de la science et des nouvelles techniques du début du 21<sup>ème</sup> siècle modifient la vie du travail, et impactent sur l'environnement, en donnant vie aux territoires ruraux », introduisait Bernard

Delcros, président de l'intercommunalité. Il est vrai que depuis 2006, le pays de Murat œuvre pour le développement du télétravail dans son territoire avec la mise en place d'un centre de formation au télétravail

(400 candidats de toute la France inscrits aux sessions), la création du premier télécentre du Cantal (équipé de bureau, d'outils informatique et de bureautique, téléphone, visio-conférence, salle de réunion, point wifi...), et du site internet Teletravail.net (plateforme d'échanges et annuaire des télétravailleurs indépendants) ainsi que par l'accompagnement à l'installation de télétravailleurs sur le territoire et la mise en place de stages pratiques pour les entreprises désireuses d'expérimenter le télétravail salarié.

Ce premier forum vient donc dans la prolongation des actions menées depuis plusieurs années par l'intercommunalité.

Un rendez-vous rythmé par de nombreux témoignages et qui réunissait entreprises et télétravailleurs afin d'échanger et d'obtenir toutes les clés concrètes et nécessaires à la

mise en œuvre du travail à distance en entreprise et du télétravail indépendant. « Le Cantal est un département préservé. C'est un atout de choix pour les télétravailleurs qui ont aussi pour critère la qualité de vie ».

Une chance donc à saisir pour le département et en particulier pour le pays de Murat qui permettrait un développement économique et démographique tout en faisant évoluer les offres de services du territoire (santé, sports, loisirs, logements...) pour accueillir ces nouvelles populations actives.

Des changements socio-économiques, des avancées technologiques et des aspirations sociétales qui placeraient, aujourd'hui, par le télétravail, « L'humain au centre des préoccupations » selon Bernard Delcros.

Renseignements : 04 71 60 22 62 ou sur [www.paysdemurat.fr](http://www.paysdemurat.fr)

## Ils témoignent...

### Audrey Brunoni

Originaire de Bretagne, Audrey Brunoni, 33 ans, maman de Manon, 13 ans et de Laura, 8 ans, a passé 12 ans en région parisienne.

Forte de son expérience, et parce qu'elle aspirait à une certaine indépendance professionnelle, elle projette de créer son entreprise de télétravail. Et « c'est par hasard en tapant sur le net "télétravail" que je suis tombée sur le centre de formation au Télétravail de Murat », avoue-t-elle. Elle se lance alors dans la formation dispensée par Matthieu Billella de Villemeur, en 2008. « Une formation qui m'a confortée dans le choix de créer mon entreprise de télétravail », avoue Audrey. Elle créera son entreprise : ADISTO (travaux de secrétariat, de gestion, assistance administrative, et marketing) alors qu'elle est en cours de formation en novembre 2008. « En plus des outils nécessaires à la création de mon entreprise, cette formation m'a permis de découvrir le pays de Murat. Ça a été le coup de foudre ! », explique-t-elle, conquise par « la nature, la sérénité ambiante » mais aussi par « le dynamisme et la volonté de la région et de la Communauté de communes du Pays de Murat, d'accueillir et d'accompagner de nouvelles populations actives ». En outre, Audrey apprécie la possibilité de disposer du télécentre de Murat avec tout l'équipement nécessaire au développement de son entreprise (matériel informatique, téléphonie, visioconférence, bureau...) et de pouvoir échanger voire de travailler en réseau avec d'autres télétravailleurs indépendants.

Pour toutes ces raisons, Audrey va rapidement concilier vie professionnelle, familiale et cadre de vie, en s'installant définitivement à Murat en août 2009. « Télétravailler, c'est l'opportunité de travailler avec des entreprises dans toute la France car il n'y a pas de barrières géographiques. C'est aussi la chance de m'épanouir professionnellement et personnellement avec mes enfants dans un cadre de vie privilégié que j'ai choisi », conclut-elle.



### Ex@services.net

C'est parce que son fils, Stéphane, atteint d'une maladie orpheline et ne pouvant plus occuper d'emploi salarié ordinaire, que Marie-Claire Bouchet, professionnelle dans l'audiovisuel, entreprend de créer une entreprise à double particularité : celles d'embaucher exclusivement des télétravailleurs, et de surcroît handicapés.



« Contrairement à d'autres, nous n'avons pas eu le choix ! C'est une intégration du handicap au monde du travail », appuie Marie-Claire. Ex@services, domiciliée en Seine-et-Marne, est donc une entreprise 100 % personnel handicapé, du créateur à chaque employé, et qui regroupe de jeunes diplômés aux compétences variées et complémentaires. Ils sont juristes, traducteurs, infographistes, maquettistes PAO, secrétaires médicales, comptables, secrétaires de Direction, commerciaux... tous au service de la clientèle. « Nous avons actuellement plus de 200 cv dans notre réseau, des personnes handicapées compétentes en attente de missions à réaliser. Le but d'Ex@services est de mutualiser les compétences, en travaillant ensemble, tout en prenant en compte les contraintes du handicap et des soins ». Si tous travaillent à distance, ils sont joignables et visibles en permanence par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication : Internet, voix sur IP, Webcam, visioconférence... « Il était important que les télétravailleurs ne soient pas seuls derrière leur écran, c'est pourquoi nous sommes organisés en réseau d'une part et que nous restons visibles par Webcam », explique Marie-Claire Bouchet et d'ajouter : « Si les compétences priment, c'est l'humain qui reste au centre des préoccupations avec le



### Eric Delatre

Natif du Nord, Eric Delatre, 49 ans, informaticien et électronicien de formation, vit depuis de longues années à Strasbourg.

Il connaissait l'Auvergne pour y avoir passé ses vacances et s'était juré que si un jour il devait bouger, c'est ici qu'il viendrait.

Après avoir occupé des postes à responsabilité dans de grandes entreprises, et expérimenté le télétravail salarié pour une entreprise étrangère, Eric décide de créer sa propre entreprise de création de sites Internet : YooSite. Mais il comprend rapidement qu'il est nécessaire d'acquiescer des techniques d'auto organisation pour une meilleure gestion de son entreprise. « On ne s'improvise pas télétravailleur, il faut avoir les outils ». C'est pourquoi il suivra la session de formation au télétravail à Murat, en 2008. Il se dit alors agréablement surpris en constatant que Murat dispose de tous les outils nécessaires à son installation : télécentre avec environnement technique, structure d'accueil, bureau... mais aussi par l'encadrement, le soutien et le dynamisme de l'équipe de la Communauté de communes du Pays de Murat. Il aura lui-aussi, le coup de cœur pour la cité médiévale et son territoire et se dit en parfaite adéquation avec sa vision de la vie et les préoccupations et réalisations environnementales de l'intercommunalité : « Comme quoi on peut concilier hautes technologies et environnement ».

Encore quelques détails matériels à régler, et Eric devrait d'ici un an, poser paquets et entreprise à Murat.